

**PROCÈS-VERBAL DE LA 276^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE
À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS DE
RADISSON, LE MERCREDI 6 MARS 2019, À 19 H 2.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. André Marcotte, président suppléant
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Manon Provencher, conseillère

Personne absente :

M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère

IL Y A QUORUM

M^{me} Katrine Dallaire, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, M^{me} Éline Tremblay assistante-trésorière, MM. Vincent Forget, directeur du Service de Sécurité incendie et Guy Lefebvre contremaître du Service des Travaux publics.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h 2.

Le président demande une minute de silence en hommage à trois citoyens décédés récemment : MM. Léandre Coulombe, Benoît Thomassin et François Basque.

2019-276-1

Mot de bienvenue — Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER
ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :**

R2019-03-017

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue – Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2019
- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 février 2019
3. Correspondance reçue
- 3.1 Correspondance envoyée
4. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés
5. **SERVICE DE LA TRÉSORERIE**
 - 5.1 Paiement à Hydro-Québec de la quittance dossier n° 132309
7. **VARIA**
8. **DÉPÔT DE RAPPORTS**
 - Rapport de l'eau potable - février 2019
 - Graphique de consommation - février 2019
 - Rapport annuel de la Localité de Radisson du Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET)

- Rapport annuel de la qualité de l'eau potable de l'ensemble des réseaux du GREIBJ
- Rapport d'activités Centre d'études nordiques - Station de recherche écologique à Radisson

9. Responsables de dossiers
10. Période de questions
11. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-276-2

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2019

R2019-03-018

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-276-2.1

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 février 2019

R2019-03-019

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-276-3

CORRESPONDANCE REÇUE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2019-275-3.1

CORRESPONDANCE ENVOYÉE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance envoyée.

2019-276-4

Approbation des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées

R2019-03-020

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés, pour 210 886,71 \$ au 28 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-276-5

SERVICE DE LA TRÉSORERIE

2019-276-5.1

Paiement à Hydro-Québec de la quittance dossier n° 132309

CONSIDÉRANT QUE le 26 février 2018, la Localité de Radisson a fait appel à Hydro-Québec pour la sécurisation d'un chantier lors de l'excavation d'une fuite située au 10, rue Iberville à Radisson;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a fait parvenir une facture au montant de 36 513,90 \$ pour les travaux de sécurisation dudit chantier.

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'analyse de la facture, la Localité est venue à un règlement et en contrepartie, une quittance générale et finale d'une somme de 28 047, 99 \$ doit être payée à Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le montant total de la quittance dossier # 132309 pour la sécurisation du chantier par Hydro-Québec lors des travaux d'excavation située au 10, rue Iberville à Radisson est de 28 047,99 \$ et dont copie est jointe pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT QUE la quittance est imputable au surplus accumulé de la Localité de Radisson au 31 décembre 2017,

R2019-03-021

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'assistante-trésorière, M^{me} Éline Tremblay, de payer la somme de 28 047,99 \$ à Hydro-Québec, imputable au surplus accumulé de la Localité de Radisson au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-6

VARIA

Aucun point n'est ajouté.

2019-03-7

Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable - Février 2019
- Graphique de consommation mensuel - Février 2019 - La consommation moyenne pour l'ensemble de la Localité de Radisson pour le mois de février est de 428 m³
- Rapport annuel de la Localité de Radisson du Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET)
- Rapport annuel de la qualité de l'eau potable de l'ensemble des réseaux du GREIBJ
- Rapport d'activités Centre d'études nordiques - Station de recherche écologique à Radisson

2019-03-8

Responsable de dossiers

- La conseillère Manon Provencher a participé aux rencontres suivantes :
 - 26 février 2019 : Rencontre mensuelle des Travaux publics avec le contremaître et la directrice générale
 - 5 mars 2019 : Séance plénière des membres du Conseil local

- Le conseiller Sébastien Lebrun a participé aux rencontres suivantes :
 - 20 février 2019: Conseil d'établissement de l'école Jacques-Rousseau
 - 23 février 2019 : Séance de travail de la charte et le Règlement n° 140
 - 5 mars 2019 : Séance plénière des membres du Conseil local

- Le conseiller André Marcotte a participé aux rencontres suivantes :
 - 23 février 2019 : Séance de travail de la charte et le Règlement n° 140

- Le président Daniel Bellerose a participé aux rencontres suivantes :
 - 6 février 2019 : Séance ordinaire du Conseil local
 - 13 février 2019 : Rencontre de travail du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et les localités à Matagami
 - 14 février 2019 : Séance de l'Administration régionale d'Eeyou Istchee Baie-James à Lebel-sur-Quévillon
 - 14 février 2019 : Rencontre de l'Administration régionale Baie-James et Hydro-Québec à Lebel-sur-Quévillon
 - 17 février 2019 : Séance de travail sur la charte et le Règlement n° 140
 - 18 février 2019 : Séance de travail avec Mme Josée Bouchard d'Hydro-Québec
 - 22 février 2019 : Séance de travail sur la charte et le Règlement n° 140
 - 23 février 2019 : Séance de travail avec les membres du Conseil local sur la charte et le Règlement n° 140
 - 27 février 2019 : Séance extraordinaire du conseil local
 - 27 février 2019 : Séance de travail sur la charte et le Règlement n° 140
 - 28 février 2019 : Réunion par Webconférence du GREIBJ et les localités sur les chartes et le Règlement n° 140
 - 4 mars 2019 : Séance extraordinaire du GREIBJ par conférence téléphonique
 - 5 mars 2019 : Séance plénière des membres du Conseil local

2019-276-9

Période de questions

Mme Nancy Pelletier demande quels ont été les investissements du Centre d'études nordiques à Radisson. Le président informe qu'un montant approximatif de 750 000 \$ a été investi dans les infrastructures telles que l'installation sur la rue Couture de quatre (4) maisons, un laboratoire, un garage et l'aménagement des terrains.

2019-276-10

Levée de la séance

R2019-03-022

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER
SÉBASTIEN LEBRUN,**

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 24.

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

Katrine Dallaire
Directrice générale
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James